

## Moratoire sur la mise en place des bureaux paysagers

Luxembourg, le 6/05/2020

Par différentes communications, l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg vous a informé de l'évolution de la situation des bâtiments et des infrastructures immobilières sur le site de Luxembourg (futur JMO II, DRB et celui de l'Office des Publications Mercier-Poste). A cet égard, la Commission a adopté une décision dénommée «workplace of the future» dans laquelle la consultation des représentants du personnel sous un chapitre «conceptualising and Implementing the new workspace» est devenue optionnelle...

Des études scientifiques récentes prouvent que les open spaces ont l'effet contraire à celui recherché, notamment la réduction de la productivité ainsi que la baisse du moral des employés. Ceci implique que les open spaces devraient être l'exception et pas devenir la règle. **C'est la raison pour laquelle l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg exige un moratoire sur la mise en place de tout nouveau bureau paysager dans les bâtiments de la Commission quel que soit le site.**

Par ailleurs, compte tenu des risques majeurs engendrés par la promiscuité liée à ce mode d'hébergement du personnel dans des situations d'épidémie comme celle que nous connaissons, **l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg invite expressément les Directeurs Généraux et les Chefs de Service à interrompre toute procédure de cette nature**, en vertu du principe de précaution, et d'attendre qu'il ait été procédé à une réévaluation approfondie des risques sur la base de ce qui aura pu être observé à grande échelle dans le monde entier.

L'Union Syndicale Fédérale Luxembourg tiendra responsable les Directeurs Généraux et les Chefs de Service qui auront voulu avancer sans réfléchir, pour toute nouvelle victime contaminée dans le contexte de cette fuite en avant irréfléchie.

L'Union Syndicale Fédérale Luxembourg réclame également que la Commission mette en place des mesures de sécurité extrêmes pour l'éventuel retour sur le lieu de travail de tous les collègues occupant déjà un bureau paysager et partagé.

**Besoin d'aide, questions? Contactez:**  
[REP.PERS.OSP.USF.LUXEMBOURG](mailto:REP.PERS.OSP.USF.LUXEMBOURG)

Vos représentants :

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU	Gasperich: N. FETTAH-ZAIT R. DELGADO-SAEZ, S. KARDARAS	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	---	----------------------------------



**UNION SYNDICALE FEDERALE  
LUXEMBOURG**

Contact: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

[www.usf-luxembourg.eu](http://www.usf-luxembourg.eu)

